



PONT SUR SAMBRE



Le Pontois



Bulletin Municipal

NOVEMBRE 2024

20
24



Pont sur Sambre

Pont sur Sambre

SOMMAIRE

3	Edito	17	CCAS
4-5	L'église	18	Médiathèque
6-11	Festivités	19-23	Vie associative
12-13	Vie scolaire	24-30	Informations diverses
14-15	Jeunesse	31	Fêtes de Noël
16	3ème âge	32	2025

MAIRIE DE PONT SUR SAMBRE

30 Rue de Quartes
59138 Pont sur Sambre
03.27.67.22.22
accueil@mairiedepontsursambre.fr
www.pont-sur-sambre.fr
 Ville de Pont sur Sambre

Ouverture :

Du lundi au vendredi
De 08h30 à 12h00
De 13h30 à 17h30
Le samedi de 09h00 à 12h00

CONTACT

Pour toute demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire ou les élus, vous pouvez contacter le secrétariat au **03 27 67 22 22** ou par mail : accueil@mairiedepontsursambre.fr



Chères Pontoises, Chers Pontois,

L'été 2024 a été riche en animations. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'organisation des événements qui ont rythmé notre été :

- ⇒ Les manifestations des 13 et 14 juillet ont, comme chaque année, rassemblé petits et grands dans une ambiance conviviale et festive
- ⇒ Nouvel événement cette année : les marchés nocturnes, organisés en partenariat avec l'Île au pré sur l'eau, ont apporté un réel dynamisme les vendredis soir, à la base nautique, enrichissant notre commune de moments inoubliables.
- ⇒ Nous avons également célébré ensemble le 80^{ème} anniversaire de la Libération de Pont sur Sambre. Ce week-end de commémoration a permis de rendre hommage à ceux qui ont œuvré pour notre liberté et de transmettre ce précieux héritage aux jeunes générations
- ⇒ Nos jeunes n'ont pas été en reste avec le centre de loisirs qui a attiré 140 enfants, adolescents encadrés par une équipe dynamique. Ils ont pu profiter de nombreuses sorties et animations pendant 4 semaines
- ⇒ Nous avons passé également une excellente journée avec nos pontois âgés de plus de 65 ans, lors du traditionnel banquet des aînés.

La rentrée scolaire est déjà derrière nous, marquée malheureusement par la fermeture d'une classe en élémentaire. Je souhaite à tous les élèves, les enseignants, les équipes éducatives et encadrantes, une belle année scolaire. Qu'elle soit synonyme de réussite, de découvertes et d'épanouissement pour tous.

Quel plaisir également d'accueillir de nouveaux commerces ou entrepreneurs sur la commune.

Je souhaite la bienvenue et une belle réussite à :

- ⇒ Fleurs en campagne, nouveau fleuriste installé Place de la Tour
- ⇒ 31 juillet, jeune pontoise, qui propose une papeterie et des objets personnalisés pour vos différents événements
- ⇒ Enfantaisie, qui développe un large choix d'articles Disney&Co pour les enfants
- ⇒ Eden Fleurs qui propose des créations fleuries entièrement personnalisables

Le projet réhabilitation de l'église est bien avancé. Le marché d'appel d'offres pour les travaux est sur le point d'être lancé. Le montant prévisionnel est déjà bien élevé : nous allons avoir besoin de votre aide. Un partenariat avec la Fondation du Patrimoine va être mis en place pour collecter des dons et des manifestations au profit de la rénovation de l'église seront mises en place. Retrouvez les premières informations dans ces pages.

La fin d'année arrive doucement. Vous retrouverez tous les prochains événements, à l'intérieur de ce pontois : Téléthon, Fêtes de Noël.

Je vous souhaite donc à toutes et tous une bonne fin d'année et de bonnes fêtes. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le mardi 14 janvier 2025 au Centre Polyvalent pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture !

Bien amicalement.

Michel DETRAIT



Le coût prévisionnel

La maîtrise d'œuvre est effectuée par l'agence GUILLOU, architecte à Bavay en coopération avec le bureau d'études AELIA Environnement et Ingénierie.

Le montant prévisionnel de la rénovation de l'église s'élève à 1 497 587,82 € TTC.

Des subventions ont été sollicitées en amont :

- ⇒ 347 605,11 € à l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, dossier en cours d'instruction
- ⇒ 225 399,74 €, dans le cadre de la DETR, subvention accordée
- ⇒ 297 618,00 € dans le cadre de l'ADVB, subvention accordée

Soit un reste à charge prévisionnel de : 592 645,81 € TTC (en attente d'accord d'autres subventions)



AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE



Le problème le plus urgent à régler est la consolidation de la structure de l'église.

Un contrefort va donc être installé. La partie qui accueille actuellement la chaufferie sera démolie et reconstruite à l'identique.

Pour cette première phase de travaux, les ouvrages réalisés seront principalement structurels afin de pérenniser le bâtiment avec une rénovation des façades, des vitraux, de la serrurerie et des réseaux (évacuation des eaux).

Le planning prévisionnel de réalisation des travaux prévoit 9 à 12 mois de travaux. **L'église sera donc fermée au public à compter de mars 2025.**



Nous avons signé une convention de partenariat avec la fondation du patrimoine, pour participer au financement de ce projet.

Un concert sera organisé en fin d'année. L'entrée sera gratuite et il sera possible de déposer vos dons au profit de la fondation du patrimoine durant la soirée et ce, pour notre église.

De même, lors de la cérémonie des vœux du 14 janvier, un stand sera installé pour présenter les travaux envisagés et une urne sera à disposition pour récolter des fonds.

Enfin, des visites de chantier participatives seront proposées pour présenter les différents corps de métier (tailleur de pierre, vitraux ,...)

Vous voulez agir pour sauver notre église ?

Que vous soyez un particulier, une entreprise, une collectivité ou encore une association, vous pouvez nous aider :

chacun peut faire un don et ainsi obtenir une réduction d'impôt. Donner, c'est affecter votre impôt à la cause ou à un projet de votre choix. Tous vos dons comptent !

Pour nous soutenir, vous pouvez donc vous rendre sur le site www.fondation-patrimoine.org puis dans la rubrique « soutenir un projet ». Votre don sera directement reversé à la fin des travaux à la Commune.

Vous pouvez choisir votre moyen de paiement :

- ♦ en ligne : par carte bancaire, Google Pay, Apple Pay, virement ou Paypal
- ♦ Par courrier : par chèque

Quelles garanties pour les donateurs ?

- ♦ La Fondation du patrimoine est soumise aux contrôles de ses commissaires aux comptes et de la Cour des Comptes. Notez également que 94 % des dons vont aux travaux et seulement 6% au suivi administratif et au fonctionnement.
- ♦ Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi. Les dons sont reversés à la fin des travaux, une fois leur qualité et leur conformité vérifiées.
- ♦ Un don vous permet de bénéficier d'avantages fiscaux. Du 15 décembre 2023 au 31 décembre 2025, une réduction d'impôt exceptionnelle de 75 % s'applique dans le cadre d'une collecte au profit du patrimoine religieux, dans la limite de 1000 € par donateur par année fiscale. Une réduction de 66 % s'applique au-delà.

Exemple : un don de 100 € représente une réduction de 75 €. Votre don ne vous coûte que 25 €, même si les donateurs ne paient pas d'impôt.

Merci à tous !



Le 14 Juillet et Sambre en Fête

Il y avait du monde à Pont sur Sambre pour les manifestations du 14 juillet.

Il faut dire que la population a été réveillée en fanfare dès 7h par la batterie fanfare.

Il était ensuite possible de participer au concours de pêche, organisé par l'association « Les Brochets ».

Puis, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au pied de la Tour du Guet avec la fanfare municipale, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers pour commémorer la Fête Nationale. Un lâcher de pigeons, par l'association « Les p'tits Bleus de Bachant », a clôturé la cérémonie.

Les passionnés ont pu profiter du ball-trap organisé par la société de chasse de la commune.

Direction la base nautique l'après-midi pour des balades en bateaux électriques sur la Sambre. Un spectacle était également proposé par la Compagnie O'Clap, « Tout en Musique », des structures gonflables étaient installées pour le plaisir des plus petits, des initiations au canoë kayak et au paddle ont été proposées.

Le soir, direction la Place de la Tour pour un concert par No Mad's Land qui a revisité les standards de la folk et de la pop musique d'hier et d'aujourd'hui.

A l'issue du concert, des bâtons lumineux ont été distribués et tout le monde s'est dirigé vers le stade municipal pour assister au très beau feu d'artifice.

Une très belle journée !



Les marchés nocturnes

Cet été, les commerçants de bouche et artisans locaux ont présenté des produits de qualité, dans une ambiance musicale et chaleureuse. En partenariat avec l'Ile au Pré sur l'Eau, trois éditions du marché nocturne ont été proposées à un public conquis.

La possibilité d'acheter localement, de déguster sur place, de profiter des balades en bateaux électriques, de discuter tout en écoutant de la musique. L'ambiance était belle à la base nautique.

Nous remercions tous les acteurs pour cette belle expérience, qui, espérons, sera reconduite l'année prochaine.



Les jeux olympiques et paralympiques

Notre géant JeanJean a été convié au passage de la flamme olympique à Avesnes sur Helpe. Quel plaisir de partager ce moment magique ! L'agglomération Maubeuge a ensuite proposé aux jeunes pontois d'assister à des épreuves lors des Jeux Paralympiques. Trois pontois ont donc fait le déplacement vers Paris pour les épreuves de Goalball. Nous avons eu le plaisir d'être accueillis par Amandine VINCENT, une jeune pontoise, qui a eu la chance de porter la flamme olympique lors de son passage à Valenciennes pour l'ouverture des jeux paralympiques.



Le banquet des aînés

Près de 180 pontois âgés de plus de 65 ans se sont retrouvés au Centre Polyvalent le dimanche 8 septembre 2024, pour le traditionnel Banquet des Aînés.

Les doyens de la cérémonie ont été mis à l'honneur, il s'agissait de Monsieur MARTY René, 84 ans et Madame CHEVALIER Monique, 93 ans. Une minute de silence a ensuite été respectée pour toutes les personnes qui nous ont quittés.

L'assemblée a ensuite dégusté un menu bien complet et appétissant, élaboré et préparé par l'ensemble de l'équipe de la restauration municipale.

L'animation avait été confiée à Lili WHITE, qui a proposé des musiques des années 60 à 80 mais aussi quelques tangos, valse et pasos au son de l'accordéon.

Une belle journée de convivialité !



Rendez-vous le dimanche 14 septembre 2025 pour la prochaine édition !

Noces d'or

Trois couples ont été mis à l'honneur, le 29 septembre, au centre polyvalent, pour fêter leur anniversaire de mariage, entourés de leurs proches, des membres du conseil municipal et de la fanfare municipale :

- ♦ Monsieur et Madame MARTY René et Josette, noces de palissandre (65 ans)
- ♦ Monsieur et Madame DUGAZ Christian et Marjolaine, noces d'or (50 ans)
- ♦ Monsieur et Madame MAZZOCCO Jean-Luc et Annick, noces d'or (50 ans)

Sans hésiter, ils ont renouvelé leurs vœux de mariage! Nous leur présentons une nouvelle fois toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.



La commémoration de la libération

Le 6 juin 1944, les troupes alliées débarquent sur les plages de Normandie pour libérer la France de l'occupation allemande. Alors que le bocage normand rend particulièrement difficile la progression, l'été 1944 verra aboutir la libération de Paris puis celle de la Picardie avant de libérer les communes du Nord.

Dans ce combat, les troupes allemandes opposent une résistance acharnée mais les forces qui se sont élancées depuis les côtes britanniques peuvent compter sur l'appui des forces françaises de l'intérieur et des réseaux de résistance répartis sur le territoire.

Le 2 septembre 1944, il est aux environs de 08h30, un groupe de 10 jeunes gens tente, malgré la présence toujours effective des troupes allemandes, de déminer le pont de Berlaimont.

Tombés dans une véritable embuscade, cinq d'entre eux y laisseront la vie. D'autres seront blessés et laissés pour morts. Ils attendront l'arrivée en début d'après-midi des troupes américaines pour être soignés.

Leur sacrifice reste gravé dans la mémoire collective du village de Pont sur Sambre. Il résonne aujourd'hui comme le modèle d'une jeunesse éprise de liberté, courageuse et attachée à défendre la devise de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Le 2 septembre 2024 s'est donc déroulée la commémoration de cette libération avec un dépôt de gerbes à la stèle de la Rue Maruelle, en présence des membres du Conseil Municipal, de la fanfare, des associations patriotiques et des familles des 5 jeunes.

Les 21 et 22 septembre 2024, pour fêter les 80 ans de la Libération de Pont sur Sambre, de nombreux événements ont été organisés : exposition de photos et tenues militaires, exposition de chars et véhicules militaires, rassemblement de véhicules alliés, défilé, animations musicales. Un convoi composé de véhicules alliés a défilé dans les Rues de Pont sur Sambre jusqu'à Bachant, en empruntant les rues d'Aulnoye-Aymeries où des plaques commémoratives ont été installées.



Merci à l'ensemble de nos partenaires pour ce très bel événement.

Gabor et les Chapeaux Rouillés

Jeudi 17 octobre 2024, à Pont sur Sambre, en partenariat avec l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, dans le cadre du développement de la culture en milieu rural, les enfants des deux écoles (maternelle et primaire) ont assisté gratuitement à un spectacle de Gabor et les Chapeaux Rouillés au Centre Polyvalent.

Le soir, une deuxième représentation a eu lieu, cette fois pour un public familial.

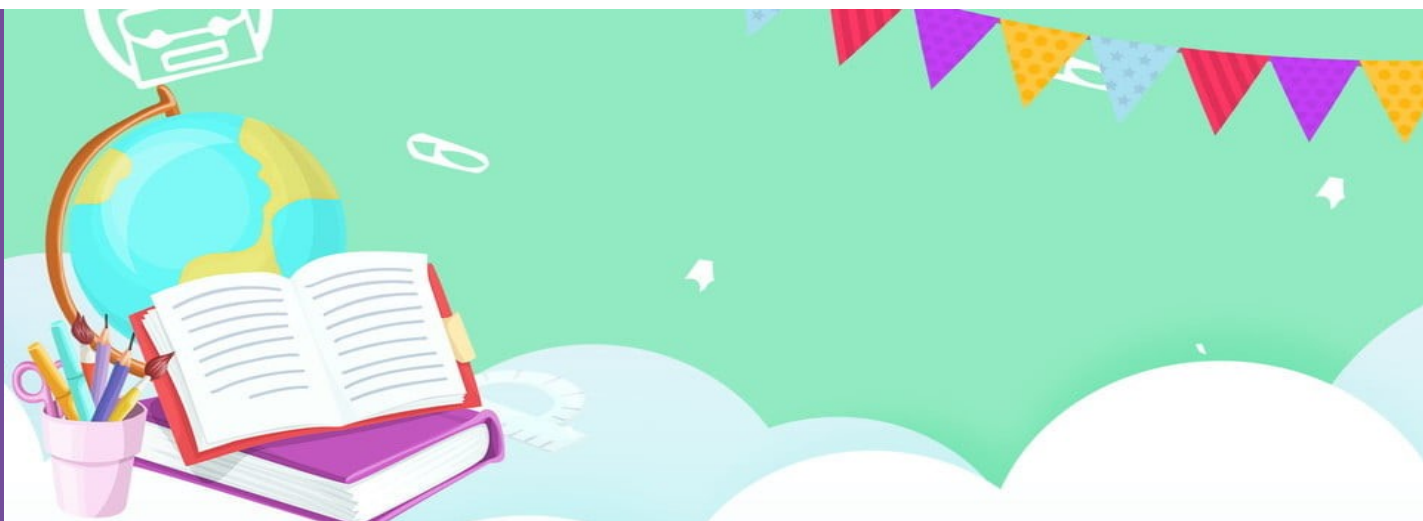
Les deux événements ont réuni plus de 500 personnes. Comme le dirait si bien Gabor, dans une de ses chansons : chacun a pu, « juste le temps d'une pause, sortir du quotidien » et ramasser « quelques éclats de rêves » sur les chemins du vivre ensemble.

Un magnifique spectacle, une ambiance formidable, un décor féérique : tout était réuni pour passer un superbe moment.

Merci à tous pour ce beau moment.



Gabor et les Chapeaux Rouillés est une troupe originaire de la Sambre qui a décroché à Avignon, le prix du show musical de la 58ème édition du Festival Off. Gabor est un automate qui fait rêver le public et s'interroge sur l'humanité, le tout en chanson et avec un décor sublime.



La rentrée scolaire

A l'école maternelle

Ce sont 90 enfants qui ont fait leur rentrée cette année.

La répartition des classes est la suivante :

TPS/PS : 23 élèves chez Madame LOUCHART, déchargée le lundi par Madame JOUAN. Elles sont aidées de Madame FONTAINE

PS/MS : 23 élèves chez Madame BAILLEUL, aidée par Madame BREUCQ

MS / GS : 23 élèves chez Madame DELANNOY aidée par Madame DELCROIX

GS : 21 élèves chez Madame PAYET aidée par Madame DEBRUYNE

Dans l'équipe nous retrouvons également Madame Peggy VERCAEMST, AESH (Accompagnante d'élèves en situation de handicap). Deux services civiques intégreront l'école dès novembre.

A l'école élémentaire

La rentrée des 113 élèves de l'école élémentaire s'est très bien déroulée.

La répartition des classes est la suivante :

CP : 21 élèves chez Mesdames GILLET et BAZIN

CE1 : 23 élèves chez Madame RENARD

CE2 : 20 élèves chez Madame VIOLET, déchargée le jeudi par Madame DAENEN

CM1 : 26 élèves chez Madame MAES

CM2 : 23 élèves chez Monsieur BERNARD

Madame HURBIN Karine est l'AESH

Malheureusement, au vu des effectifs, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale a décidé de fermer une classe. Pour cette année, il n'y aura donc que 5 classes.

Les effectifs par classe restent toutefois raisonnables pour étudier dans de bonnes conditions.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire !

École maternelle

Les moyens et les grands ont déjà repris le chemin de la médiathèque avec le conteur Monsieur GARY et des ateliers de jeux de société (un mardi après-midi par mois).

Le 27 septembre, les moyens et les grands ont participé à l'action « Nettoyons la Nature ». Ils ont ramassé les déchets éparpillés dans différents endroits de la Commune.



École élémentaire

La libération de Pont sur Sambre

Un début d'année qui démarre avec l'anniversaire de la libération de Pont-sur-Sambre. A l'occasion de cette commémoration, nous avons pu assister à une intervention de l'association « Independent Bridger's Company » et de Monsieur GUERY. Les élèves de CM2 ont réalisé des affiches pour l'exposition des 21 et 22 septembre.



Labellisation EAC

Après avoir été récompensés pour nos actions concernant le développement durable (labellisation E3D), nous nous lançons à l'assaut d'une nouvelle labellisation concernant les arts et la culture (labellisation EAC). Nous avons eu la chance de voir le spectacle GABOR et les Chapeaux Rouillés. D'autres actions suivront avec notamment la création d'une chorale de cycle 2, la participation à la grande lessive, du théâtre, etc.



Autres actions

D'autres actions seront menées cette année : des activités sportives (piscine pour les classes de CP et CE1 à l'Emeraude à Louvroil, CAR Football pour plusieurs classes de l'école, sortie vélo, etc ...), le travail des fondamentaux avec notamment le rallye Calcul@TICE en CM2, ...

Tout est au vert pour une année réussie au sein de l'école élémentaire Stevenson de Pont-sur-Sambre.



Garderie Périscolaire

La garderie est prête à accueillir les enfants matin et soir :

- ⇒ **De 07h30 à 08h30**, le matin - au restaurant scolaire, avec possibilité de prendre un petit déjeuner
- ⇒ **De 16h00 à 18h30**, le soir - à l'école élémentaire avec possibilité de prendre un goûter.

Le tarif est en fonction du quotient familial : de 0,25 € à 1,00 € l'heure. Toute heure entamée est due. Le petit déjeuner et le goûter sont facturés 0,50 €.



Recrutement

Titulaire, stagiaire du BAFA (ou équivalence), vous souhaitez postuler pour être animateur lors des prochains centres :

- ♦ **Pour les petites vacances 2025** : 1ère semaine de février et 1ère semaine d'avril
- ♦ **Pour les vacances d'été 2025** : du lundi 7 juillet au vendredi 1er août 2025

Nous vous invitons à adresser votre CV et votre lettre de motivation **au plus tard avant le 7 février 2025 :**

- ♦ par mail à : geoffrey.dehan@mairiedepontsursambre.fr
- ♦ Par courrier : à déposer ou à envoyer en Mairie

Dossier d'inscription Garderie - Cantine

Rappel : pour les activités du périscolaire et pour la restauration scolaire, **un dossier administratif doit obligatoirement être complété.**

Merci de vérifier que vous avez bien réalisé cette démarche et que vous avez annexé toutes les pièces obligatoires (vaccin, attestation CAF, ...) : soit sur le portail famille, soit avec le dossier papier déposé en Mairie.

Accueil de loisirs

Juillet

L'accueil de loisirs de cet été a fonctionné 4 semaines, du 8 juillet au 02 août 2024 et a accueilli en moyenne, par semaine : 40 maternels, 55 primaires et 44 préados/ados.

Les préados et ados sont partis en camping respectivement au Val Joly et à Hirson, pendant une semaine.

Les primaires, quant à eux, ont passé une à deux nuits de camping au Stade Trostin.

Chaque groupe a participé à une sortie par semaine dont : Le Fleury, Koezio, Piscine du Val Joly, Team Break (jeux pour adolescents sur Lille), bateaux électriques, TFou Parc, Cavalkid, la Dinguerie (escalade), la mer de sable, le parc Mont Mosan, Bellewaerde.

Un programme riche et varié encadré par une équipe d'animateurs dynamique et motivée.

La fête du centre est venue clôturer ces 4 belles semaines.

Merci à tous les animateurs, aux parents, aux enfants pour cette belle réussite.



Octobre

En octobre, ce sont 16 maternels et 32 primaires et pré-ados qui ont participé à l'accueil de loisirs sur le thème « châteaux forts et chevaliers ».

Le Département du Nord a proposé deux activités sportives gratuites : le foot US et le microbasket.

Les enfants sont allés au cinéma de Maubeuge. Ils avaient le choix entre deux films « Croquette le chat merveilleux » soit « Harold et le crayon magique ».

Les animateurs ont également proposé différentes activités, de nombreux jeux et un escape game pour le plaisir de tous.



Les P'tits Loups

La micro-crèche les P'tits Loups est présente à PONT SUR SAMBRE :

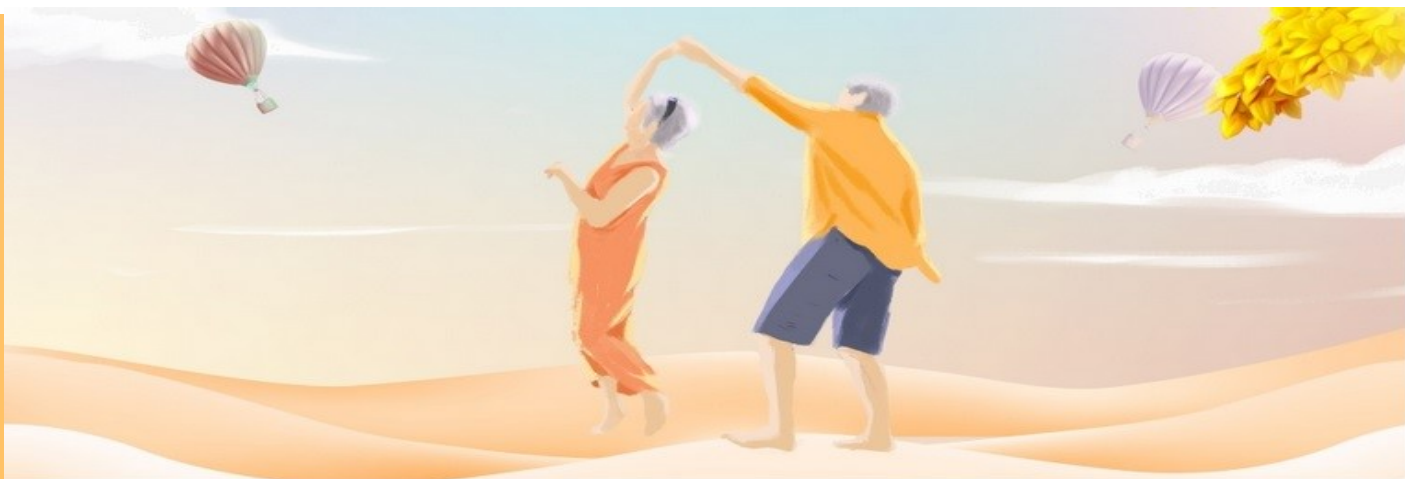
Les lundis et jeudis

De 08h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00

Au Centre Polyvalent

Pour les enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Inscriptions et renseignements au 06.19.41.83.78 ou 06.44.32.12.94



Aidez-nous en complétant ce questionnaire

**Vous êtes à la retraite, vous avez du temps libre à vous consacrer et à consacrer aux autres.
Nous aimerions connaître vos attentes pour les années à venir.**

Merci de prendre le temps de compléter ce questionnaire et de le retourner en Mairie.

Seriez-vous intéressés par :

⇒ **des journées culturelles (Eco musée de Fourmies, Bol vert à Trélon, ...)** :

oui non ou autres idées :

⇒ **Une journée au Familistère de Guise, le 1er mai 2025 (avec prise en charge du transport par le CCAS et visite gratuite)**

oui non

⇒ **Un atelier de remise à niveau au Code de la Route**

oui non

⇒ **des activités particulières (autres que celles offertes par les associations pontoises) :**

oui non

Si oui, lesquelles :

⇒ **des ateliers particuliers :**

oui non

Si oui, lesquels :

Ou autres idées :

Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous en faire part !

Nom :

Prénom :

Adresse :



Atelier prévention chute

Le CCAS a proposé à plusieurs reprises d'organiser un atelier de prévention des chutes. L'objectif était de sensibiliser les personnes aux facteurs de risque de chutes et aux solutions pour y pallier. Anticiper pour éviter la chute, connaître les bonnes pratiques, savoir se relever en sécurité, ... de nombreux points pouvaient être abordés lors de cet atelier gratuit.

Malheureusement, nous n'avons reçu que 6 réponses positives pour participer à cet atelier. Ce nombre est insuffisant.

Mais il est encore temps de s'inscrire. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec les services de la Mairie au 03.27.67.22.22.

Aide alimentaire ponctuelle

L'aide alimentaire est une aide ponctuelle attribuée aux personnes en difficulté.

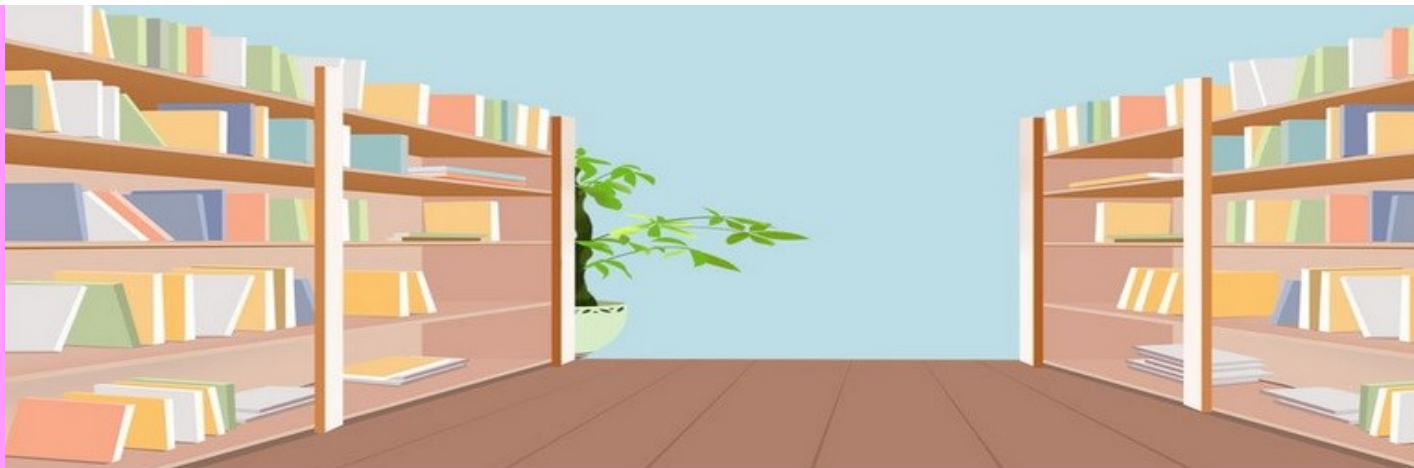
Si vous rencontrez des difficultés financières, nous vous invitons à rencontrer dans un premier temps, une assistante sociale qui fera un point sur votre situation et vous indiquera les aides auxquelles vous pouvez prétendre, dont l'aide alimentaire, ou encore vous diriger vers des associations locales pour vous apporter un soutien.

En cas d'urgence, l'assistante sociale contactera alors le CCAS de Pont sur Sambre pour établir une aide alimentaire.

Des justificatifs devront être déposés en Mairie et après instruction du dossier, l'aide sera remise sous forme d'un bon d'achat utilisable dans un commerce local pour des dépenses alimentaires (hors alcool).

Pour obtenir un rendez vous avec une assistante sociale, en charge de notre secteur, il convient de prendre contact avec :

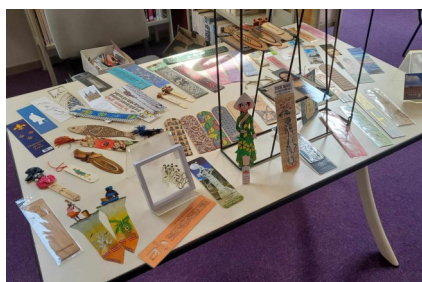
la Maison Nord Solidarités
48 avenue Frédéric Joliot Curie - 59620 AULNOYE AYMERIES
au 03.59.73.17.00



De mi-septembre à mi-octobre, nous avons eu le plaisir de proposer à la médiathèque, en collaboration avec la Médiathèque Départementale du Nord, une exposition sur « La Recette d'un Livre » afin de familiariser nos petites têtes blondes sur l'univers du livre. Ce fut aussi l'occasion de découvrir le livre sous toutes ses formes : du carrousel au pop-up. Un véritable plaisir pour les yeux qui a attiré petits et grands.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et parallèlement à notre exposition sur la recette d'un livre, nous avons proposé une installation d'ouvrages portant sur la période d'Occupation en France et la Libération de 1944 pour compléter les festivités des 21 et 22 septembre célébrant le 80ème anniversaire de la Libération. Ce fut aussi l'occasion pour nous d'accueillir Monsieur Jean-Claude BLOT, qui est venu nous présenter sa fabuleuse collection de marque-pages en provenance de tous les pays. Du voyage plein les yeux !

Pour janvier, préparez-vous à aller vers l'infini et au-delà! Nous vous présenterons à partir du 15 janvier jusqu'au 14 février une exposition avec des activités ludiques sur l'Espace en collaboration avec le Forum des Sciences du Département du Nord.



Horaires d'ouverture

La médiathèque est ouverte du mardi au samedi selon les horaires suivants :

Mardi, jeudi et vendredi : de 15h15 à 17h30

Mercredi et samedi : de 14h00 à 17h30

219 Grand Rue - 59138 PONT SUR SAMBRE

03.27.62.76.15

Page Facebook : Médiathèque Delmarle Pont sur Sambre



Rythme et Révérence

Le lundi : De 17h15 à 18h15 : 4 à 7 ans -

De 18h15 à 19h15 : 7 à 11 ans - De 19h15 à 20h15 : Adultes

Le jeudi : De 17h30 à 19h00 : 11 à 15 ans

Le Vendredi : De 17h15 à 18h15 : 4 à 7 ans -

De 18h15 à 19h15 : 7 à 11 ans - De 19h15 à 20h45 : plus de 15 ans

L'association de danse Rythme et Révérence avec Marjorie vous accueille, à la salle de danse du Centre Polyvalent

Inscriptions tout au long de l'année.

Informations au 06.19.99.31.05, par mail : marjorie@rythmeetreverence.fr

Le gala annuel, a eu lieu le samedi 19 octobre au centre polyvalent.

Prochain événement de l'association : participation au Téléthon le vendredi 29 novembre



Colt Country Dancers

Vous avez envie de découvrir la danse Country dans une ambiance conviviale et sans prise de tête? Venez chez nous.

Le cours se déroule le lundi de 18h30 à 20h à la petite salle des fêtes collée à la mairie de Pont sur Sambre.

Tous les niveaux sont les bienvenus. Pas de tenue vestimentaire imposée.

Pour tout renseignement, contactez le 06.88.68.83.43.

A très bientôt !



La maison de pays

C'est le week-end du 21 et 22 septembre 2024 qu'ont eu lieu les Journées du Patrimoine mettant à l'honneur les 80 ans de la libération de Pont sur Sambre. Toujours fidèles au poste, c'est avec plaisir que nous avons participé à cet événement historique (buvette et restauration en tenue d'époque). Merci à vous d'être venus.

A bientôt dans notre musée ouvert le 2ème dimanche de chaque mois de 14h30 à 17h30.

Tel : 03.27.67.54.67 - maisondepays59138@gmail.com



Prochain événement organisé par l'association :



St Nicolas et le Père Fouettard
vous attendent au Musée de la Maison de Pays
le 7 décembre à partir de 14h30

Rejoignez-nous et découvrez la véritable histoire
de ces 2 figures de notre folklore régional !
Chocolat chaud, gâteaux, bonbons et barbe à papa (de 0,50 à 2 €).
N'hésitez pas à les prendre en photo, ils adorent ça !!
L'entrée est gratuite !

Avec le Club du 3ème âge

Le club du 3ème Bel'Age et le Musée de la Maison de Pays vous invitent à :



UN APRES-MIDI



DANSANT & COSTUMÉ

Le Dimanche 16 mars 2025 à 14h - salle des fêtes de Pont S/ Sambre

**Animation, buvette et petite restauration
sur des Musiques des Années 80 et 90**



Un prix à gagner pour le plus beau costume
(1 prix pour les adultes et 1 prix pour les enfants)



Entrée à 5€, gratuit pour les enfants -12 ans.

Les Sambriennes

Les cours ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 19h30 (sauf en période de vacances scolaires).

Notre sympathique équipe encadrée par nos deux animatrices, Dominique et Cathy, vous convie à les rejoindre pour un travail complet du corps dans la bonne humeur : échauffement, cardio, aérobic, renforcement musculaire, coordination, abdos-fessiers, etc ...

2 Premières séances gratuites de découverte tout au long de l'année, n'hésitez plus.!

Venez nombreux. Renseignements au 03.27.39.05.45



Saint Vincent de Paul

L'association a organisé un voyage, à Boulogne sur Mer, le samedi 10 août 2024 au départ de Pont sur Sambre. Chacun a pu profiter d'une journée libre à la mer. Une belle journée !



Les restos du Cœur

La 40ème campagne d'hiver des Restos du Cœur 2024-2025 est lancée.

Les inscriptions ont déjà eu lieu à Bachant les 5 et 8 novembre au Centre de Distribution de Bachant. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'équipe en charge du centre de Bachant au 07.60.08.09.84 ou à la Maison des Associations (près de la Poste).

Vous pouvez également vous rendre au centre de distribution d'Aulnoye-Aymeries, à la Maison des Solidarités, 64 rue de la Victoire. Les inscriptions s'achèvent le jeudi 14 novembre. Il est possible d'obtenir un rendez-vous en contactant le 07.60.08.29.55

Pour une inscription, il est nécessaire de vous munir de tous les justificatifs nécessaires à l'étude de votre dossier (revenus, attestation CAF, facture (eau, gaz, électricité, ...), dernier avis d'imposition, loyer, ...)

La belle époque pontoise

Comme chaque année, les membres de la Belle Epoque Pontoise vous invitent à les retrouver le vendredi 29 novembre 2024 à l'occasion de la soirée du Téléthon pour partager un moment de bonne humeur. Contact : 03.27.66.59.57

Programme du Téléthon

Dimanche 27 Octobre 2024

LOTO

Centre Polyvalent

Début des jeux : 13h00

Loto – Bingo – Fétiche

Petite restauration

Réservations au 06.24.28.21.82

Dimanche 17 Novembre 2024

BROCANTE

Centre Polyvalent **de 8h à 18h**

Buvette et petite restauration sur place

Réservations au 06.63.35.21.35

Vendredi 22 Novembre 2024

MARCHE NOCTURNE – SOIRÉE BEAUJOLAIS

Centre Polyvalent **à partir de 17h30**

Buvette et petite restauration sur place

Spectacle de Danse par Improdanse

Inscription marche : 3 €

Renseignements au 06.19.59.73.48

Samedi 23 Novembre 2024

VENTE D'OBJETS ET DONS à partir de 10h

Dans les hameaux de Pont sur Sambre

Vendredi 29 Novembre 2024

REPRÉSENTATION GYMNIQUE

Des enfants de l'école maternelle

Salle des Sports **à partir de 9h30**

Entrée gratuite - Tombola : 1 €



Vendredi 29 Novembre 2024

SOIRÉE SPECTACLE

Centre Polyvalent **à partir de 19h30**

Moments de Danse – Rythme et révérence
– La Belle Epoque – Colt Country Dancers
– Culture Danse

Entrée : 2 €

Buvette et petite restauration sur place

Samedi 30 Novembre 2024

TOURNOI DE FOOTBALL

Salle Louis Demade **à partir de 9h**

Pour les U6 – U7 – U8 et U9

Renseignements au 06.28.90.68.29

TOURNOI DE PICKLEBALL

Salle Clément Thiéuleux **à partir de 10H**

Renseignements au 06.22.86.71.63

RANDONNÉE PÉDESTRE

Départ de la Mairie **10H**

1,50 € par personne

VENTE D'OBJETS ET DONS

Dans les Rues de Pont sur Sambre

REPAS DANSANT ET SPECTACLE

Centre Polyvalent **à partir de 20H**
COUSCOUS

20 € par adulte – 9 € par enfant

Réservations au 06.99.20.29.81 ou
06.64.12.07.49 ou 06.03.90.23.98

Avec la participation de CADANCE



Informations Diverses



Panneau indicateur vitesse

Notre commune a bénéficié de l'installation de panneaux d'indicateur de vitesse à trois endroits stratégiques : Route de Berlaimont, Route de Bavay, Rue du Bois Georges.

Cette installation présente une double finalité :

- ◆ Provoquer une prise de conscience, en temps réel, de nos concitoyens de l'impact néfaste d'une prise de risque inconsidérée qu'est la vitesse excessive,
- ◆ D'informer les forces de l'ordre grâce à des chiffres concrets, des excès constatés.

Voici un résumé des relevés :

Lieu d'implantation	Nbe de véhicules	Vitesse moyenne en km/h	Vitesse maximum en km/h	Relevé des vitesses	Observations
Rue du Bois Georges (limitation 50km/h) du 31 juillet au 02 septembre	16 443	52 km/h	123km/h	55 % des véhicules se trouvent en excès de vitesse	Vitesses excessives majoritairement relevées les dimanches entre 1h et 3h
Route de Bavay (limitation 50km/h) du 21 juin au 09 juillet	30 700	50 km/h	103km/h	42 % des véhicules se trouvent en excès de vitesse	Vitesses excessives majoritairement relevées les lundis entre 8h et 10h
Route de Berlaimont (limitation 30km/h) du 05 avril au 06 mai	25 241	54 km/h	128km/h	98 % des véhicules sont en excès de vitesse	Vitesses excessives majoritairement relevées le samedi entre 21h et 23h

De nouveaux commerçants et entrepreneurs

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux commerçants et entrepreneurs sur la Commune :

Fleurs en campagne

Une nouvelle aventure pour l'équipe de Fleurs en Campagne. La fleuriste Madame DANIS a quitté Berlaimont pour s'installer à Pont sur Sambre, au 152 Grand Rue (Place de la Tour). Elle vous accueille avec Margot et Gwendal :

Du mardi au jeudi : de 09h30 à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi : de 09h30 à 12h et de 14h à 19h

Le samedi : de 09h30 à 19h

Le dimanche : de 09h30 à 12h30.



31 Juillet

Madame PAPIN Amanda vous propose de la papeterie et des objets personnalisés sur le thème de votre choix. N'hésitez pas à aller découvrir sa boutique en ligne : www.31juillet.fr ou sa page Facebook « 31 juillet » pour découvrir un travail de qualité. Des gourmandises, de la papeterie personnalisées aux couleurs de votre univers favori (personnages, nature et animaux, sports, ...) tout est possible.



Enfantaisie

Madame MANOUVRIER Cécilia vous propose une boutique en ligne, pour enfants, d'articles sur le thème de Disney&Co. Parfums, chaussures, textile, parapluies, ... l'offre est diversifiée. Rendez-vous sur le site internet : www.enfantaisie.net, ou sur la page facebook : Enfantaisie, l'instagram : [enfantaisie.59](https://www.instagram.com/enfantaisie.59) pour découvrir ce bel univers.

Et il est même possible de louer la mascotte « Stitch » pour l'animation de vos événements. Infos au 07.82.15.32.71



Eden Fleurs

Madame BAILLON Elodie vous propose des créations florales entièrement personnalisables, selon vos envies, réalisées à la main avec le plus grand soin : des lettres en bois semi fleuries, des cadres fleuris personnalisables, des toiles fleuries, des lettres-tirelignes personnalisées, ... Il est temps de personnaliser votre décoration. Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook : Eden Fleur ou par téléphone au 06.27.75.19.38



Nous vous souhaitons une belle réussite et vous remercions pour votre engagement !

Arrêté tonte et bricolage

Pour répondre aux demandes récurrentes des pontois, nous avons réglementé par arrêté, les bruits liés aux activités de bricolage et de tonte.

Par conséquent, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ♦ **Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30**
- ♦ **Le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**
- ♦ **Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les infractions peuvent être constatées par tout agent de la force publique et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

Déchetterie

Pour rappel : il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum.

Il existe des solutions alternatives :

- ♦ **le compostage individuel** : c'est facile et cela permet de réduire les volumes de déchets. Le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc ...)
- ♦ **La collecte en déchetterie**. La plus proche est celle d'Aulnoye-Aymeries. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

⇒ **Horaires d'hiver à partir du 2 novembre 2024 :**

Le lundi de 13h30 à 17h00

Du mardi au jeudi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi et le samedi : de 08h30 à 17h00

Le dimanche : de 08h30 à 12h00

- ♦ **La collecte des déchets verts** proposée par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre en partenariat avec l'association Synergie, fonctionne d'avril à octobre, à raison d'un passage par mois, sur rendez-vous uniquement.

La plainte en ligne

Mise en place d'un nouveau service informatique proposé aux plaignants.

Depuis le 15 octobre 2024, vous avez la possibilité de déposer plainte en ligne sans devoir vous rendre dans un service de police ou de gendarmerie (dans la plupart des cas) par le biais de l'**application Plainte en Ligne en consultant le site « masecurite.interieur.gouv.fr »**

Totalement dématérialisée, l'application offre la possibilité de déposer plainte uniquement pour des atteintes aux biens, lorsque l'auteur est inconnu : délits d'appropriations frauduleuses, escroqueries (hors internet), abus de confiance, dégradations, délits de fuite et certaines contraventions.

Concrètement, la personne souhaitant déposer plainte se connecte via le portail usager accessible depuis internet, elle est alors dirigée sur Ma Sécurité, le site commun de la police et de la gendarmerie. Elle procède alors au dépôt de sa déclaration en suivant un parcours précis.

La personne effectuant sa déclaration peut s'authentifier notamment grâce à France Connect ce qui la dispensera de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour signer sa déclaration.

« **Plainte en ligne** » est un outil totalement gratuit qui permet à l'utilisateur de faire sa déclaration en 20 minutes.



Frelons asiatiques - Campagne automne 2024



Campagne
automne
2024

Frelon asiatique à pattes jaunes :

Si vous repérez un nid, contactez nous
surtout ne le détruisez pas vous même !

Le Parc prend en charge sa destruction

3 façons [au choix] de déclarer le nid :

Sur le site du Parc :

parc-naturel-avesnois.fr

Par mail :

dominique.pamart@parc-naturel-avesnois.com

Par téléphone :

03 27 14 90 86



Si vous souhaitez que le Parc de l'Avesnois prenne en charge financièrement la destruction du nid, **contactez-nous avant tout engagement :**

- 1 Vous repérez un nid sur le territoire de l'arrondissement d'Avesnes ou du Parc de l'Avesnois
- 2 Vous contactez le Parc
- 3 Le Parc missionne un diagnostiqueur frelon afin de confirmer qu'il s'agit bien du frelon à pattes jaunes
- 4 Le Parc missionne un désinsectiseur (retenu dans le cadre d'un marché public) pour détruire le nid (prestation payée par le Parc)



**Aucune prise en charge financière
si le nid est détruit par un prestataire
non mandaté par le Parc de l'Avesnois**



SYNDICAT APICOLE de la VALLEE de L'ECAILLON

Financé grâce au fonds vert

LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir • Mobiliser • Accélérer

**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Bus France Service

Vous souhaitez avoir des réponses concrètes à des questions relatives à un service public et bénéficier d'un accompagnement dans vos démarches administratives, alors n'hésitez pas à contacter le Bus France Services au 03.59.73.18.20 ou par mail : avesnois.franceservices@lenord.fr

Les services publics disponibles sont les suivants :

- Pôle Emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Carsat (je prépare ma retraite,...)
- Mutualité sociale agricole
- Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières,...)
- ANTS (carte grise, papiers d'identité,...)
- Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction,...)
- Relais autonomie
- Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation,...)



PERMANENCES :

Les 2èmes lundis de chaque mois

**Parking du Foyer Francis
Burillon**

**De 09h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h00**

Pas de permanence en novembre (11 novembre) - rendez-vous le 09 décembre 2024

Aide aux démarches administratives

Vous rencontrez un problème d'assurance suite à un sinistre,
Vous venez de perdre un proche et ne savez pas comment faire vos démarches,

Vous souhaitez des informations sur la retraite,

Vous avez une difficulté pour la constitution d'un dossier administratif,

Madame LEGER Roselyne, propose de vous rencontrer sur rendez-vous uniquement au 06.19.41.83.78.

N'hésitez pas à la contacter en toute confidentialité. C'est **un service gratuit** proposé bénévolement par une conseillère municipale.



La journée Défense et Citoyenneté

Une journée, obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

Pour participer à cette journée obligatoire, vous devez vous faire **recenser en Mairie à partir du votre 16ème anniversaire et dans les trois mois qui suivent.**

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du **lieu de domicile** soit directement en mairie muni du livret de famille et de la carte nationale d'identité, soit par téléprocédure via le portail service-public.fr, service RCO.

Le recensement est obligatoire pour les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Le Maire vous délivre alors une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac, Code de la Route, ...) ou à un concours administratif. Attention, aucun duplicata ne sera fourni. En cas de perte de l'attestation de recensement, vous devrez contacter votre centre de service national pour obtenir une attestation de situation administrative. Pensez à faire des copies de votre attestation !

Vous serez ensuite convoqué, dans un délai d'un an, pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté.

Pour pouvoir vous inscrire à un examen (Bac, BTS, permis de conduire, ...), après 18 ans, il faut avoir participé impérativement à la JDC (ou en avoir été exempté)

Un certificat individuel de participation à la JDC vous sera remis à l'issue de la formation.



Décoration d'Halloween

Merci à Monsieur et Madame GILET, de la rue des Charmes qui, chaque année, s'investissent et proposent une décoration extérieure pour Halloween pour le plaisir des petits et grands !

L'année prochaine, n'hésitez pas à faire un détour par la Rue des Charmes.





**Vendredi
13
décembre**

Les **enfants de l'école maternelle** profiteront d'un spectacle de Noël avec la visite du Père Noël

**Samedi
14
décembre**

La distribution des colis de Noël **aux domiciles des aînés pontois de plus de 65 ans**, aura lieu le samedi 14 décembre dès 9h.

En cas d'absence, le colis sera disponible en mairie dès le lundi 16 décembre 2024 sur présentation du coupon déposé dans votre boîte aux lettres. (Attention : denrées périssables dans le colis, ne tardez pas à le retirer)

**Mercredi
18
décembre**

Le goûter de Noël **des nourrissons et des enfants du CCAS** aura lieu le mercredi 18 décembre de 15h à 17h avec au programme : goûter de Noël, activités de Noël et visite surprise

ATTENTION : INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour les nourrissons : si votre enfant est né entre le 26 novembre 2023 et le 25 novembre 2024, merci de vous faire connaître en Mairie, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile

Pour les enfants du CCAS de moins de 12 ans : votre enfant a moins de 12 ans et vous bénéficiez du RSA « sans prime d'activité » ou RSA « majoré », merci de vous faire connaître en Mairie avant le 2 décembre 2024. Justificatifs à fournir : attestation CAF et livret de famille

**Jeudi
19
décembre**

Les **enfants de l'école primaire** profiteront d'un spectacle de fin d'année au centre polyvalent, le jeudi 19 décembre 2024 avec la présence d'un invité surprise

Année 2025

CEREMONIE DES VŒUX

Le mardi 14 Janvier 2025 à 18h30 au Centre Polyvalent

MI-CAREME

Le 6 avril 2025 : cortège carnavalesque
et des animations dès le samedi 5 avril 2025

EXPOSITION ARTISTES ARTISANS

Le week-end de la Pentecôte : les 7 et 8 Juin 2025

BANQUET DES AÎNÉS

Le dimanche 14 septembre 2025 au Centre Polyvalent

Si vous avez 65 ans en 2025, merci de vous présenter en Mairie avant le 31 Mai 2025 pour procéder à votre inscription.

NOCES D'OR

Si en 2025, vous êtes concernés pour fêter vos noces d'or, de diamant, de palissandre ou de platine pour 50,60,65 ou 70 ans de mariage et que vous souhaitez renouveler vos vœux, merci de vous faire connaître en Mairie. C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons avec vos familles et amis pour partager ce moment.



MI-CAREME 2025
5 ET 6 AVRIL 2025

